



EXTÉRIEUR.

DANEMARCK.

Copenhague, le 9 mars.

UNE proclamation publiée à Stockholm engage les habitans à faire des livraisons de toile pour bandages, de beurre et autres provisions pour la flotte royale.

Malgré les dommages considérables que les Anglais ont causés à notre commerce, cependant cette perte est en quelque façon compensée d'une autre manière. Jamais il n'y a eu ici une quantité aussi grande de productions des deux Indes que dans cette période, et elles se vendent deux fois plus cher qu'autrefois.

(Journal du Commerce.)

GRAND-DUCHE DE VARSOVIE.

Varsovie, le 24 février.

On lit dans un de nos journaux les plus estimés les renseignements suivans sur l'état et les ressources de la Pologne :

» La Pologne, située entre le 35° et le 50° de degrés de longitude, le 48° et le 56° de latitude, avait autrefois une étendue de pays de 30,000 milles carrés, et surpassait ainsi, dans ses limites, les plus grands Etats qu'il y eût alors en Europe. Déjà, bien avant le premier partage qui eut lieu entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, plusieurs provinces particulières avaient été détachées de ce royaume; cependant, la Pologne avait encore, en 1772, 21,000 milles carrés, ou 120 millions de journaux de terre. Dans la grande Pologne et dans la Lithuanie le terrain est plat; il contient sur-tout de bonnes terres de labour et d'excellentes terres à bled. Les contrées les plus fertiles sont celles de Chelm, de Belz, de Podolie, de Volhynie, de Braclaw, de Sendomir et de Cracovie.

» La Podolie, la Volhynie et l'Ukraine, sont sur-tout très-riches en chevaux. Le sol est si gras dans ces contrées, qu'il ne peut même, en grande partie, supporter aucun engrais. Les artichauts, les asperges et autres légumes de ce genre y viennent sans culture. Du reste, dans toute la Podolie et dans l'Ukraine, le terrain est rempli de salpêtre, comme en Egypte.

» La Petite-Pologne est montagneuse, et ses montagnes renferment toutes sortes de minéraux, sur-tout le fer, le cuivre, le plomb, le zinc, l'argent même et, en quelques endroits, l'or, du charbon de terre, du soufre, du sel. L'hiver dure ordinairement cinq mois. Lorsqu'il est modéré, le thermomètre descend de dix à seize degrés; lorsqu'il est rigoureux, le thermomètre descend de seize à vingt-quatre. Dans les plus grandes chaleurs de l'été, il monte jusqu'à vingt-six degrés.

» Il n'y a peut-être pas, dans toute l'Europe, de contrée qui soit coupée de tant de rivières, et si propre au commerce que la Pologne; on n'y compte rien moins que 4819 tant fleuves que rivières et gros ruisseaux qui la traversent entre la Baltique et la Mer Noire. Ces deux mers peuvent d'autant plus aisément être réunies ensemble, que les rivières qu'il faudrait rendre navigables et unir entr'elles, ont un cours très-paisible et traversent de vastes plaines. On remarque, du reste, dans les lacs de Pinsk, dans la Pologne, un point d'où les eaux partent pour se rendre, les unes dans la Baltique, les autres dans la Mer-Noire. Ce point a été mesuré; il est à 32 pieds plus haut que la Mer-Noire, et à 17 plus haut que la Mer-Baltique. La nature semble donc l'indiquer comme le point de réunion entre les deux mers.

» Le bois des grandes forêts de Cracovie, de Radomsk et de Pokucie, qui n'est employé actuellement qu'à l'entretien des usines, pourrait très-bien servir à la construction des vaisseaux, si les deux mers étaient réunies. Les forêts n'occupent gueres moins que la moitié du terrain de toute la Pologne; les eaux, les chemins et les terres incultes en occupent environ le quart; les pâturages; le 25°; et les terres de labour, le 6°. Lors du premier partage de la Pologne, l'Autriche obtint pour sa part deux mille cinq cents milles carrés d'étendue qui exigèrent en 1774 deux millions trois cent mille mesures de grain pour les semailles. D'après cet aperçu, toute la Pologne avait autrefois dix-neuf millions de mesures de grain ense-

mencé, produisant annuellement quatre-vingt-quinze millions de mesures de grain. Depuis cette époque on voit, d'après l'état des exportations faites à Dantzick et à Elbing, que les semences dans toute la Pologne ont dû monter à au moins vingt-cinq millions de mesures, et la récolte annuelle augmenter en conséquence.

(Gazette de France.)

ROYAUME DE WESTPHALIE.

Cassel, le 16 mars.

Conformément au décret de S. M. du 11 février 1808, les dépenses sont classées ainsi qu'il suit :

- 1°. Dépenses du ministère de la justice et de l'intérieur;
- 2°. Du ministère de la guerre;
- 3°. De celui des finances;
- 4°. De celui de la secrétairerie d'état et des affaires étrangères.

Le ministre de la justice et de l'intérieur est chargé :

- 1°. Du paiement des traitemens des fonctionnaires de l'ordre administratif, de l'ordre judiciaire et de l'ordre ecclésiastique;
- 2°. Du paiement des frais de justice;
- 3°. De la dépense du Bulletin des lois;
- 4°. Des secours à donner aux universités, monastères, hôpitaux, maisons de correction et autres établissemens publics;
- 5°. Des dépenses de la construction, entretien et réparation des édifices publics;
- 6°. Des dépenses imprévues de son ministère et qui consistent dans les secours à donner en cas d'incendie, inondation, épizootie, épidémie, etc.

Le ministre de la guerre est chargé de toutes les dépenses relatives à la levée et à l'entretien de l'armée, soit pour le personnel, soit pour le matériel; et des dépenses imprévues de son ministère, qui consistent dans l'excédent des dépenses ordinaires qui serait occasionné par l'entrée en campagne, des campemens ou des mouvemens de troupes dans l'intérieur.

Le ministre des finances est chargé :

- 1°. Des frais d'administration et de perception des revenus et des contributions de toute nature;
- 2°. Du fonds des remises et des non-valeurs sur les recouvrements;
- 3°. Du traitement des administrateurs de la trésorerie;
- 4°. Du paiement des pensions;
- 5°. Du paiement des intérêts de la dette publique, et de la somme assignée chaque année à son amortissement;
- 6°. Des dépenses de réparation des édifices domaniaux;
- 7°. De celles de l'amélioration des domaines et forêts;
- 8°. Des dépenses des ponts et chaussées;
- 9°. Des frais accidentels et extraordinaires qui auraient rapport à son administration.

Le ministre secrétaire-d'état et des affaires étrangères est chargé :

- 1°. D'acquitter le traitement des ambassadeurs;
- 2°. Les dépenses de négociations;
- 3°. Les dépenses extraordinaires et imprévues, qui peuvent survenir dans son département, etc.

(Moniteur Westphalien.)

PRUSSE.

Kœnigsberg, le 28 février.

Aujourd'hui, à quatre heures après-midi, la princesse fille du roi, née nouvellement, a été baptisée dans le château, et a reçu au baptême les noms de Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie. Les témoins étaient LL. AA. RR. le prince Guillaume, la princesse Louise et le prince Henri de Prusse. Les Etats de la Prusse orientale ayant été désignés comme parains de la jeune princesse, M. le grand-maréchal, comte de Dohna, M. le baron de Korff, directeur-général de l'administration provinciale, et M. le comte de Schlieben, ont comparu comme représentans des propriétaires des biens équestres. La ville de Kœnigsberg, les magistrats, les tribunaux, le commerce, le clergé ont eu aussi leurs représentations à cette cérémonie. S. M. la reine continue de jouir d'une bonne santé, ainsi que la jeune princesse.

(Gazette de France.)

ROYAUME DE HOLLANDE.

Utrecht, le 16 mars.

Un décret royal, daté d'hier, relativement à l'organisation de la marine du royaume, renferme les dispositions suivantes :

L'état-major de notre marine sera composé d'un nombre déterminé d'officiers de tout rang; savoir : de maréchaux, de vice-amiraux, contre-amiraux, brigadiers d'escadre, colonels de mer, majors de mer, lieutenans-colonels, lieutenans en chef, premiers lieutenans, lieutenans, gardes du pavillon, élèves.

Les rangs dans notre marine seront assimilés en tout aux rangs dans nos troupes de terre. Les maréchaux auront celui de maréchal des troupes de terre; les vice-amiraux, celui de lieutenant-général; les contre-amiraux, celui de général-major; les brigadiers, les colonels, les majors, les lieutenans-colonels de mer, celui qu'occupent dans les troupes de terre les officiers du même titre; les lieutenans en chef, celui de capitaine des troupes de terre; les premiers lieutenans et lieutenans, celui qui convient dans les troupes de terre, aux officiers de leur titre. Quant aux rangs de gardes de pavillon et d'élèves, ils ne correspondent à aucun rang semblable dans les troupes de terre.

Le nom de capitaine appartient en général à tous les commandans de vaisseaux, quels qu'ils soient, et ne suppose aucune qualité ni aucun rang déterminés.

Les épaulettes et autres marques de distinction, doivent être pour les officiers de marine de chaque rang, les mêmes que celles des officiers de l'armée de terre; mais les boutons, les broderies et le galon, en usage dans la marine, continueront d'être exécutés sur le même modèle.

Tous ceux de nos officiers de mer qui ont le rang de capitaines de première et de seconde classes, auront le titre de colonels de mer. Tous ceux qui ont le rang de capitaines de troisième classe, auront le titre de majors de mer. Les grades de brigadiers seront conférés à la première promotion. Tous les officiers qui ont rang de premiers lieutenans, auront le titre de lieutenans supérieurs; ceux qui ont rang de lieutenans de première classe, seront premiers lieutenans, et ceux de seconde classe, lieutenans. Les aspirans auront le titre d'élèves. Les gardes du pavillon seront nommés à la première promotion; ils seront pris parmi les élèves les plus instruits et qui auront déjà navigué; il sera fait à ce sujet un examen public.

Le présent décret sera regardé comme non-avenu, lorsque nous formerons, d'une manière irrévocable, l'organisation de nos forces maritimes; mais toutes les dispositions qu'il contient feront nécessairement une partie des réglemens.

Un décret du même jour règle le nombre des officiers qui doivent former les équipages. Il y aura au plus dix, et au moins de cinq à dix officiers, y compris un colonel, un major, un lieutenant-colonel, sur les vaisseaux de ligne de 80, de 74 et de 68 canons. Une frégate de 36 et au-dessus aura un lieutenant-colonel, cinq officiers au plus, et trois au moins. Les bâtimens de moindre grandeur n'auront pas d'organisation déterminée par un décret général; il leur sera donné celle qui convient le mieux à leur destination. Ces dispositions ne sont que provisoires jusqu'à l'organisation générale de l'armée de mer.

(Gazette de France.)

INTÉRIEUR.

Paris, le 22 mars.

MINISTÈRE DU GRAND-JUGE.

Par jugement du 18 décembre 1807, sur la demande de Jean Dignat, fabricant de fayence à Mattres,

Le tribunal de première instance à St-Gaudens, département de la Haute-Garonne, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Jean-Pierre Lasvignes, de la commune de Salces.

Par jugement du 14 décembre 1807, sur la demande de Jean-Claude Vercel, propriétaire à Arbois.

Le tribunal de première instance à Besançon, département du Doubs, a déclaré l'absence de Jérôme-François-Colin Cambaron.

SCIENCES. — BOTANIQUE.

Exposition et Défense de ma Théorie de l'organisation végétale, par M. Brisseau-Mirbel, chevalier de l'Ordre royal de Hollande, secrétaire de S. M., correspondant de l'Institut, etc.; publiée par le Dr Bilderdyk. — Un vol. in-8° de 406 pages en français et en allemand, avec trois gravures. — A la Haye, chez les frères van Cleef.

Cet ouvrage, qui vient d'être imprimé à la Haye, nous semble devoir faire époque dans l'histoire de la botanique, en ce qu'il met hors de doute la Théorie de l'organisation végétale que M. Mirbel a publiée depuis quelques années, soit dans un traité particulier, soit dans divers mémoires lus à l'Institut et insérés dans le Journal de Physique et dans les Annales du Muséum.

Une découverte qui, comme celle de l'électricité ou du galvanisme, donne naissance à de nouvelles branches de sciences, attire à l'instant tous les yeux, et fait la réputation de son auteur aussitôt qu'elle est annoncée. Il n'en est pas de même d'une théorie qui repose sur la concordance et la liaison d'une multitude de faits : c'est seulement lorsqu'elle a été soumise à la discussion, lorsqu'elle a été attaquée et victorieusement défendue, qu'elle finit par être admise. La fécondation des végétaux avait été prouvée par les observations de Vaillant et de Geoffroy; cependant ce ne fut qu'après que l'Académie de Pétersbourg eut proposé de l'examiner de nouveau, que la dissertation de Linnæus la fit universellement adopter. Nous pensons que la Société royale de Gottingue aura de même fixé le sort de la Théorie de M. Mirbel en la mettant en question : des savans distingués l'ont combattue, et l'on doit présumer que, si leurs objections tendent à l'étayer de nouvelles preuves, elle ne pourra plus être ébranlée. C'est ce qui nous semble résulter de la réponse que M. Mirbel fait à ses adversaires. Pour rendre compte de cet ouvrage très-important, nous croyons devoir reprendre les choses d'un peu plus haut.

Grew en 1682, et Malpighi en 1686, furent les premiers qui s'occupèrent de l'anatomie végétale. Ils dessinèrent et dessinerent le tissu cellulaire et les divers vaisseaux des plantes, et proposèrent des conjectures sur leur usage. Il se passa près d'un siècle avant qu'on songeât à vérifier leur système par de nouvelles observations. Quelques expériences de Duhamel étendirent les connaissances sur l'organisation et l'accroissement des arbres; mais cet excellent physicien fit peu d'usage du microscope, sans lequel on ne peut appercevoir les organes élémentaires; enfin, soumis à un nouvel examen la théorie de ses prédécesseurs : il découvrit des organes qu'on n'avait point encore aperçus, et il donna un système très-ingénieux sur la formation de la fibre végétale et sur le développement des tiges.

Le peu d'accord qui existait entre les observations, en les faisant regarder comme douteuses, répandait de l'incertitude sur la physiologie végétale, et l'on s'en occupait fort peu, sur-tout en France, lorsque M. Desfontaines rappela l'attention sur cette science en exposant les principes dans ses cours. Il lui donna bientôt une nouvelle impulsion par sa belle découverte de la différence d'organisation entre les monocotylédons et les dicotylédons. Une foule de faits qui semblaient conduire à des résultats contradictoires, offrirent des principes lumineux dès qu'on les appliqua aux plantes en général, ou se borna à les appliquer à l'une des séries. Enfin M. Coulomb ayant remarqué, qu'au printemps la sève monte dans les arbres par le centre du tronc, cette observation importante engagea à soumettre à un nouvel examen l'organisation des tiges ligneuses.

A cette époque, M. Mirbel, qui déjà s'était occupé de la botanique avec M. Ramond dont il était élève, voulut se livrer à l'anatomie végétale. Il passa plusieurs années à disséquer et examiner les diverses parties des végétaux; il répéta les observations de Grew, de Malpighi, de Duhamel, d'Hedwig, et comme elles n'étaient pas toujours d'accord, il les varia de mille manières en se servant de divers microscopes pour se garantir des illusions auxquelles cet instrument expose ceux qui ne sont pas bien exercés; il sépara ce qui appartient aux monocotylédons de ce qui appartient aux dicotylédons; il dessina exactement tout ce qu'il dit, et en comparant ce que lui présentaient les parties analogues des divers végétaux, il parvint à distinguer les organes élémentaires, et à déterminer leur forme, leur situation et leurs modifications, autant que l'œil aidé du microscope peut appercevoir (car il est un point où l'on est forcé de s'arrêter); il lia enfin toutes les parties de sa théorie, non par des conjectures mais par des conclusions qui naissent de la comparaison des faits.

Il rédigea alors divers Mémoires qu'il présenta à l'Institut; et les commissaires chargés de les

examiner et de vérifier ses observations, rendirent témoignage à son exactitude.

Cependant les idées de M. Mirbel furent vivement attaquées, sur-tout en Allemagne. On ne renonce pas facilement à des préjugés reçus et appuyés de noms célèbres. On pouvait s'assurer de la vérité; mais il fallait pour cela répéter les observations, et comme elles exigent beaucoup de tems, de patience et de sagacité, on trouva plus commode d'opposer les figures données par Grew et Malpighi, et les assertions d'Hedwig. D'un autre côté, M. Medicus venait de donner un système qui avait aussi ses partisans.

La Société royale de Gottingue, sentant toute l'importance de cet objet, et ne voulant porter un jugement qu'après avoir engagé les savans à discuter les objections, proposa, en 1804, pour sujet du prix de 1805, d'examiner de nouveau l'organisation végétale, et de présenter une série de recherches microscopiques qui pussent décider entre les anciens (on donne ce nom à Grew, Malpighi et Duhamel) et les modernes, et parmi ceux-ci, entre MM. Hedwig, Medicus et Mirbel.

Plusieurs Mémoires ont été envoyés. La Société, en partageant le prix entre MM. Link et Rudolphi, et en honorant de son suffrage le travail de M. Tréviranus, n'a pas voulu prononcer sur le fond de la question; puisque ces trois savans soutiennent des systèmes opposés.

M. Mirbel ayant été attaqué sur des points différens par les divers concurrents, et ses principes ayant été quelquefois dénaturés, il a cru nécessaire de développer de nouveau sa théorie, et de la confirmer en répondant à toutes les objections. Ses adversaires eux-mêmes lui ont fourni des armes pour cela; car chacun d'eux était d'observations positives, ce que les autres contestent sans preuve, et seulement parce qu'ils ne l'ont pas vu.

Pour mieux éclaircir cette discussion, nous croyons devoir exposer en peu de mots les bases de la théorie à laquelle M. Mirbel a été conduit en examinant un grand nombre de plantes, et en variant ses observations de toutes les manières pendant dix ans.

Les végétaux sont formés d'un tissu membraneux et continu.

Ce tissu offre plusieurs modifications : les principales sont l'épiderme, le tissu cellulaire, les tubes ou vaisseaux, et les lacunes.

L'épiderme est formé des parois extérieures du tissu membraneux.

Le tissu cellulaire est composé de cellules dont les parois sont communes : leur forme, ordinairement hexagone, dépend de la résistance qu'elles éprouvent à leur dilatation; elles sont souvent percées de pores qui facilitent le mouvement latéral des fluides. Ce tissu cellulaire compose la moëlle et presque toute l'écorce; dans les couches ligneuses il se montre sous la forme de petits tubes. Les rayons médullaires sont des séries de cellules allongées du centre à la circonférence.

Les tubes sont de deux sortes : les vaisseaux seveux et les vaisseaux propres. Les vaisseaux seveux sont de cinq espèces :

1°. Les tubes poreux ;
2°. Les tubes fendus. Les uns et les autres sont placés dans les couches ligneuses.

3°. Les trachées. Elles ne se trouvent jamais dans la tige des dicotylédons qu'autour de la moëlle. Dans les monocotylédons elles sont au centre des filets ligneux. Elles se trouvent aussi dans les nervures des feuilles, dans les filets des étamines, etc. Il n'y en a point dans les racines. Cette observation sur la situation des trachées appartient absolument à M. Mirbel; elle est le fondement de toute sa théorie.

4°. Les tubes mixtes, qui dans leur longueur changent de nature.

5°. Les vaisseaux en chapelet. Ce sont des tubes étranglés et séparés de distance en distance par des diaphragmes percés de pores. Ils se trouvent dans les racines, à la naissance des pedoncules, dans les nœuds, etc.

Ces divers tubes ne changent jamais de nature : leur forme est fixée aussitôt après leur développement; seulement il se produit autour de leur paroi interne un enduit concret, et leur canal finit par s'obstruer lorsque les végétaux vieillissent. A leurs extrémités ils se confondent avec le tissu cellulaire.

Les vaisseaux propres n'ont pas de pores. Ce sont ou des lacunes isolées ou des faisceaux de tubes. Ils sont placés dans l'écorce et quelquefois dans la moëlle.

Outre ces vaisseaux, on trouve encore dans le tissu cellulaire des lacunes produites par le déchirement des membranes.

Il y a enfin des glandes, dont les unes paraissent être des organes sécrétoires, et les autres des organes excrétoires.

Tels sont les seuls organes élémentaires des végétaux. On sent qu'ils ne peuvent être distribués de la même manière dans les monocotylédons et dans les dicotylédons.

Maintenant qu'a-t-on contesté à M. Mirbel?

L'existence des pores : ceux qui la nient conviennent que les cellules et les tubes sont couverts de petits tubercules disposés régulièrement en séries transversales. M. Mirbel a vu toujours les pores placés au centre de ces éminences, dont ils sont entourés comme d'un bourrelet : il n'a pu s'y méprendre. Car si la membrane est opposée à un corps opaque, le bourrelet réfléchit la lumière et le pore est obscur; si, au contraire, elle est opposée à la lumière, le bourrelet est obscur et le centre paraît lumineux. D'ailleurs les liqueurs colorées qui montent dans les tubes, passent au travers de ces pores, pour se répandre dans le tissu cellulaire.

On a voulu soutenir l'opinion d'Hedwig, qui prétend que les divers tubes sont produits par les trachées dont les spires se sont soudées : mais depuis que M. Mirbel a établi que les trachées ne se trouvent qu'autour du canal médullaire, personne n'en a vu dans le liber ni dans l'aubier. Il est donc évident que les fibres du bois ne doivent pas leur origine aux trachées.

On a combattu l'opinion que les fausses trachées se transforment en trachées; mais cette opinion n'a jamais été celle de M. Mirbel, qui dit positivement le contraire.

On a dit encore que la spire des trachées était creuse; mais outre que ce canal, s'il existait, n'aurait pas la 400^e partie d'un millimètre et ne pourrait laisser passer les sucs colorés, on n'en donne aucune preuve, personne ne l'a vu, et M. Mirbel montre comment Hedwig a été conduit à cette hypothèse par la coloration des spires de la trachée qui retiennent naturellement sur leurs bords les molécules colorantes.

Hedwig, par sa belle découverte sur la fécondation des mousses, a des titres incontestables à la gloire; en s'occupant un moment de l'anatomie végétale, il a apperçu le premier les tubes fendus et les tubes poreux; mais est-ce une raison pour croire avec lui que ces tubes se forment par l'union des spires de la trachée, le contraire étant prouvé par l'observation?

Nous venons de présenter un résumé de la théorie de M. Mirbel, et la réponse aux principales objections. Il nous reste à dire un mot des divers morceaux qui composent l'ouvrage que nous annonçons.

Il contient 1° un discours préliminaire de M. Bilderdyk. Ce discours présente des considérations sur l'état actuel de la physiologie végétale, une comparaison des diverses théories, une distinction exacte entre les opinions hypothétiques et les faits constatés, et des idées très-philosophiques sur la méthode à suivre pour accélérer les progrès des sciences physiques. Il est écrit avec beaucoup de noblesse et de clarté.

2°. Une lettre de M. Mirbel au docteur Tréviranus. M. Mirbel y répond victorieusement à toutes les objections que ce savant lui a faites, et tire même de ces objections de nouvelles preuves de sa théorie. C'est un modèle de la décence et de la politesse qu'on doit conserver dans la critique. Cette lettre est accompagnée de notes dans lesquelles M. Mirbel fait connaître et discute les systèmes de ses autres adversaires.

3°. Des aphorismes sur l'organisation végétale. C'est une suite de propositions qui contiennent les bases de la théorie de M. Mirbel. Il avait déjà publié cet écrit : mais comme plusieurs critiques ont pris le change sur ses opinions, il a cru devoir le reproduire ici en allemand et en français, et avec quelques additions.

4°. Une série d'observations nouvelles sur l'origine et le développement des vaisseaux propres et du liber. Elles offrent l'anatomie de la tige de plusieurs plantes choisies parmi les térébinthes, les apocinées, les euphorbes et les arbres résineux. M. Mirbel y montre quelle est dans ces plantes la situation et la forme des vaisseaux propres, et il établit que le liber se convertit en bois. Quoique cette dernière opinion, qui est aussi celle de M. Tréviranus, soit appuyée sur de nombreuses observations anatomiques, peut-être avant de la regarder comme démontrée, faut-il attendre qu'elle ait été comme les autres soumise à la discussion.

5°. Un parallèle de la théorie de M. Mirbel avec celle de M. Rudolphi. Ce parallèle qui est de M. Bilderdyk, est extrêmement curieux. Le texte des deux auteurs y est placé sur deux colonnes, et l'on ne peut concevoir que M. Rudolphi ait attaqué M. Mirbel avec tant d'amertume; car les opinions essentielles sont non-seulement les mêmes, mais encore exprimées en des termes si analogues, qu'on serait tenté de croire que M. Rudolphi n'a souvent fait que traduire M. Mirbel. Les points sur lesquels ils diffèrent, sont, ou des faits de peu d'importance, ou des conséquences dont il nous semble que M. Rudolphi se serait garanti si, moins enclin à la critique, il eût examiné l'enchaînement des faits avec autant d'exactitude qu'il en a mis à en observer quelques-uns en détail.

L'ouvrage que nous annonçons est encore remarquable par une netteté, une précision, un

ton de bienséance et une élégance de style qui rendent la lecture très-intéressante. Nous ne pouvons prononcer sur la traduction allemande, imprimée à côté du texte français : mais comme cette traduction a été revue par M. Bilderdik qui est célèbre comme poète, comme littérateur et comme savant, et qui, dans les morceaux qu'il a joints ici, se montre à-la-fois très-instruit et excellent écrivain, nous sommes persuadés que l'ouvrage aura en Allemagne le même succès qu'en France. Nous ne doutons pas non plus que les savans distingués qui ont d'abord attaqué la théorie de M. Mirbel, seront les premiers à reconnaître la justesse de ses réponses et à proclamer les vérités qu'il a si bien prouvées.

Les gravures qui accompagnent cet ouvrage, sont très-bien exécutées : il y en a une qui représente les organes élémentaires ; les deux autres offrent l'anatomie des divers végétaux que M. Mirbel a examinés dans ses recherches sur les vaisseaux propres et sur le liber.

DELEUZE,

Dans un article relatif aux figures des plantes de France, par M. Decandolle, imprimé dans le *Moniteur* du 17 mars ; au lieu de, les ouvrages qu'il a faits par ordre du Gouvernement, lisez les voyages, etc.

LITTÉRATURE. — GRAMMAIRE.

Cours de Grammaire française, par R. F. Macé, professeur à l'École secondaire communale de Saint-Servan. (1)

Le public paraît avoir laissé dans l'oubli cette foule de productions grammaticales plus que médiocres, qui contrastent singulièrement avec les vues saines et étendues de Bauzée, de Dumarçais et de nos plus célèbres grammairiens. Nous avions prévu aussi le dégoût que devaient amener tant d'ouvrages superficiels et improvisés sur des matières aussi compliquées que le sont et la théorie du langage, et le mécanisme ou le génie propre à notre langue nationale.

Cependant comme l'idologie s'épure chaque jour, et qu'elle prend, en France surtout, une marche de plus en plus régulière, elle semble nous préparer de loin les élémens d'une Grammaire générale et une réforme heureuse de nos Grammaires particulières. C'est sans doute à son influence que nous devons les seuls nouveaux ouvrages de Grammaire qui méritent d'être distingués, et dont nous avons déjà mentionné quelques-uns tout récemment en cette feuille ; nous en ajouterons aujourd'hui quelques autres, publiés dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. Commençons par celui qui figure en tête de cet extrait, sous le titre de *Cours de Grammaire française*.

Le professeur de ce Cours, M. Macé, passe en revue les fonctions que chaque mot remplit dans le discours, et en déduit les définitions qui, une fois fixées pour la Grammaire générale, doivent recevoir leur application lorsqu'il s'agit de la Grammaire d'une langue en particulier. En procédant de cette manière, il fait voir que l'unique fonction de l'article dans les langues qui en font usage, est de présenter le nom sous divers aspects généraux, ou avec différents degrés de signification logique, et que par conséquent sa fonction principale, par rapport au nom qu'il modifie, est du genre logique et non du genre grammatical. Comme l'article appartient à beaucoup de langues, tant anciennes que modernes, l'auteur a justifié, par beaucoup d'exemples pris dans ces langues, l'idée qu'on doit se former de ce mot. Le chapitre qui le concerne, mérite d'être lu attentivement.

On ne peut attacher une égale importance à la classification des monosyllabes *ce, il, y*, etc., qui sont propres à notre idiôme ; il ne faut les étudier que dans nos livres et d'après notre manière de parler. Prenons pour exemple cette phrase incidente : jusqu'à ce qu'il soit arrivé des ordres, dans laquelle ni le verbe ni le participe ne s'accordent avec le sujet logique *ordres*, mais bien avec le sujet grammatical et purement provisoire *il*. Dans ces autres phrases : *Y a-t-il des personnes qui sachent ? sont-ce des raisons ? quelle heure est-il ?* Les mots *ce, il, y* ont à-la-fois une fonction de l'ordre logique et une fonction de l'ordre grammatical, que l'analyse et plus encore l'usage peuvent seuls nous apprendre.

Le même auteur, après avoir observé que plusieurs de nos adjectifs n'expriment aucune qualité de l'être au nom duquel on les joint et qu'ils ne font le plus souvent qu'indiquer les rapports qu'ont entre eux, ou avec nous, les êtres dont nous parlons, préfère de définir l'adjectif, « un mot qui, joint à un substantif, indique une personne ou des personnes, une chose ou des choses

particuliers, et plus souvent encore une manière particulière d'être ou d'exister, des personnes ou des choses. » Il distingue ensuite les adjectifs en plusieurs classes : l'une, de ceux qu'il appelle, avec Dumarçais, *prépositifs*, parce qu'ils se mettent devant le substantif avec lequel ils s'accordent le plus ordinairement. Exemple, *mon, ma, son, ses*, etc. tandis que quelques-uns de cette classe, comme *chaque*, conservent leur terminaison, quel que soit le genre du substantif ; l'autre, qui est la plus nombreuse, justifie encore mieux la définition qu'a donnée l'auteur : il croit cependant que, pour répondre à toutes les questions que peuvent faire des élèves, on doit admettre des *adjectifs de construction*, « composés de plusieurs mots, dont le premier est toujours une préposition ; le second, un substantif, qui peut cependant être précédé d'un adjectif, comme quand on dit, un *homme d'esprit*, de *bonne humeur*, une *maison à quatre étages*. »

Sa théorie des verbes et des adverbes ainsi que ses règles de syntaxe, sont pleines de détails plus ou moins riches, et de remarques judicieuses. Du reste, ceux des grammairiens qui voudraient des réformes, s'apercevront assez que l'auteur, non-seulement les juge nécessaires, mais qu'il en puise les bases principales dans un plan très-lumineux de grammaire générale. Ceux, au contraire, qui n'aiment pas les innovations dans les règles et les nomenclatures, verront avec plaisir que ce professeur s'en est montré très-avare.

La *Grammaire française* de M. E. Collin d'Ambly (2) est travaillée sur un plan tout différent de celui du *Cours de Grammaire française* par M. Macé. Le Cours de ce dernier commencé par la désignation des élémens du mot qui sont les lettres, et par la définition des noms pour arriver à l'explication des parties du discours et au détail des rapports logiques et grammaticaux que les mots ont entr'eux, à l'effet de former un sens complet et facile à saisir. M. Collin d'Ambly n'a point suivi cette marche ; il avait un but plus étendu, puisqu'il voulait embrasser à-la-fois et la logique de la langue française, et les élémens de notre littérature. Sa Grammaire est en apparence moins savante que celle de M. Macé, mais faite avec plus d'art et de précaution. L'auteur y remplace autant que possible les termes techniques par des descriptions équivalentes à la signification de ces termes. Il n'étudie pas précisément les difficultés, mais il en réduit le nombre et les affaiblit. Souvent aussi il les résout d'une manière assez plausible ; il a d'ailleurs le mérite d'être clair et d'énoncer franchement son opinion sans froncer celle des autres. C'est ainsi qu'il propose de réformer quelques mots dans la nomenclature des tenses du verbe. « Ajoutons, dit-il (en parlant du verbe *avoir*), le participe passé *eu* à tous les tenses simples ; les tenses composées qui en résulteront seront les passés des tenses simples auxquels le participe est ajouté. Ainsi *j'avais*, imparfait de l'indicatif, aura pour passé *j'avais eu*, comme *j'aurai* a pour passé *j'aurai eu*, comme *j'ai* a pour passé *j'ai eu* ; il est naturel que ces tenses passées suivent immédiatement leurs tenses simples, comme ils en suivent les rapports et les usages. »

Il est étonnant que tous les grammairiens s'accordent à donner un passé au futur et au conditionnel et qu'ils n'en donnent point aux autres tenses. Le participe *aimé*, employé avec les tenses simples de l'auxiliaire *avoir*, forme les tenses passées des tenses simples du verbe *aimer*. *J'avais aimé* est donc le passé de l'imparfait *j'aimais*.

J'appelle simplement *parfait* ce que les grammairiens appellent *parfait défini*, passé, ou encore, *prétérit défini*. Chaque passé suit la nature et les usages de son présent ; ainsi le passé du présent ou le passé actuel *j'ai lu*, est appelé par les grammairiens *parfait* ou *prétérit indéfini*. Ce tenses n'est indéfini que parce que son présent l'est lui-même. Ces dénominations de défini ou d'indéfini deviennent inutiles aussi bien que celle de *plus que parfait*.

Puisque nous avons déjà fait mention du verbe, il est à propos de citer la définition qu'en donne ce professeur.

« Le verbe est un mot qui exprime l'existence intellectuelle des objets sous leurs attributs. Ainsi dans cette proposition : *les étoiles sont brillantes*, les *étoiles* existent dans l'entendement de celui qui parle, sous l'idée de *brillantes* ; et le mot *sont* exprime cette existence. Nous pouvons souvent réunir en un seul mot le verbe et l'attribut d'une proposition ; au lieu de dire : *les étoiles sont brillantes*, nous pouvons dire : *les étoiles brillent*. »

On peut donc distinguer deux sortes de verbes, le verbe simple ou abstrait, et le verbe

concret. Le verbe simple ou abstrait exprime l'existence intellectuelle des objets ; soit que ces objets existent réellement dans la nature, soit qu'ils ne soient qu'imaginaires. Le verbe attribut ou concret exprime en un seul mot le verbe simple et l'attribut d'une proposition ; il n'est verbe que parce qu'il renferme le verbe simple dans sa compréhension.

La syntaxe de la langue française nous a paru suffisamment développée par ce même professeur. Il traite encore avec plus d'étendue tout ce qui, dans cette langue, tient à la logique des idées, à la netteté de l'expression, à l'élocution et aux principes de l'art oratoire. Cependant en examinant avec quelque attention l'ensemble de la Grammaire de M. Collin d'Ambly, nous sommes tentés de croire que ce professeur fait passer trop vite ses élèves de l'étude de la langue grammaticale à celle de la langue littéraire ; d'où naîtrait l'inconvénient d'une instruction trop superficielle ; l'expérience seule peut prouver le contraire ; et sans doute le professeur ne publie sa méthode qu'après en avoir éprouvé le succès.

Deux autres ouvrages qui ne seront pas sans intérêt pour l'étude de notre langue, méritent encore d'être rappelés ici. Ce sont deux *dictionnaires*, dont l'un contient, dans un ordre alphabétique, les expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départemens (3). Il est beaucoup de ces expressions qui s'emploient presque par-tout dans un sens abusif, ou que le vulgaire écrit et prononce mal ; l'auteur prend soin de les rectifier d'après le sentiment des académiciens, ou bien en consultant le bon usage, ou enfin en émettant lui-même son opinion, quoiqu'elle ne soit pas irréfragable. L'autre a pour titre : *Nouveau Dictionnaire des mots homonymes de la langue française, etc.* (4) L'auteur y a fait entrer environ quatre mille articles de plus que n'en contenaient ceux qui ont paru jusqu'à ce jour. Il définit bien, il orthographe correctement chaque mot *homonyme* ; il n'omet aucun terme des arts et métiers qui peut appartenir à cette classe ; et comme certains tenses des verbes ont la même prononciation que quelques noms, il a soin de faire remarquer le nom avec lequel on doit se garder de les confondre. Ce travail sert beaucoup pour les étrangers et en même temps pour l'instruction de la jeunesse française. Il est terminé par des tableaux renfermant tous les verbes irréguliers de notre langue, avec leur conjugaison en entier. Nous n'avons rien d'aussi complet en ce genre.

L'origine du langage et de la diversité des idiômes a déjà occupé un trop grand nombre de savans. Cependant il vient de paraître en français une brochure nouvelle, sous le titre de *L'Origine des Langues* ; par Zalkind-Hourwitz (5), auteur de la Polygraphie. L'on y réduit la formation du langage à ce qui suit :

« Une centaine de sauvages dont un était doué d'un bon sens naturel, ayant appris une douzaine de noms pour les avoir créés machinalement à la vue subite d'autant d'objets imposans et nouveaux pour eux, l'homme de bon sens forma sur le modèle de ces noms un grand nombre d'autres, et les apprit en criant et en montrant les objets qu'ils désignent, à tous ses semblables ; ceux-ci ayant répété tous ces noms en criant, à son imitation, les ont non-seulement retenus pour les avoir entendus cent fois, mais parfaitement compris comme s'ils étaient des chiens de Terre-Neuve. »

Le même auteur croit qu'une seule langue aurait régné, et qu'elle aurait favorisé les progrès de la civilisation, s'il n'était survenu des obstacles invincibles ; mais que les tremblemens de terre, les inondations, les volcans, les révolutions du globe ont dispersé plusieurs familles ou races d'hommes, et les ont isolés assez longtemps pour que la langue primitive qu'elles parlaient ait dû subir des altérations plus ou moins grandes, qu'auront ensuite augmentées et variées les émigrations, les guerres, les conquêtes, l'influence des climats, des lois et des gouvernemens. De là, la multiplicité des idiômes et la difficulté de reconnaître les traces de la langue primitive.

(3) *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départemens, et notamment dans la ci-devant province de Lorraine, accompagnées de leur correction d'après la cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie, à l'usage de toutes les écoles*, par J. F. Michel, ex-directeur du pensionnat établi près l'école centrale du département de la Meurthe, membre de la Société académique de Nancy. Un vol. in-8°. Prix, 1 fr. 50 cent. broch.

A Nancy, chez l'auteur, rue des Ponts, n° 251 ; et à Paris, chez Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — 1807.

(4) Et à la fin un tableau de tous les verbes irréguliers, avec des notes grammaticales très-instructives : ouvrage nécessaire à tous ceux qui veulent parler et écrire correctement le français ; par Delion-Baruffa, maître de langue allemande, esclavonne, espagnole, française et italienne. Un vol. in-8°. de 264 pages, avec des tableaux, etc. Prix, 5 fr. A Sedan, chez l'auteur, Place d'armes. — 1805.

(5) Brochure in-8° de 116 pages. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez l'auteur, rue des Deux-Ecus, n° 48 ; Desenne, Palais-Royal, galerie vitrée, n° 225.

(1) Un vol. in-8°. — A Saint-Servan, chez l'auteur ; et se trouve à Rennes, chez Mlle Vatar, rue Impériale. — 1807.

(2) *Grammaire française, analytique et littéraire*, ouvrage simple et méthodique, dans lequel tous les usages de cette langue sont analysés d'après la nature de nos conceptions ; par M. E. Collin d'Ambly, instituteur à Picpus. — Un vol. in-8° d'environ 400 pages.

A Paris, chez Villet, libraire, rue Hautefeuille, n° 12 ; et à Verdun, même maison de commerce. — 1807.

Il passe ensuite en revue quelques-unes des langues les plus anciennement connues, telles que l'hébreu et le chinois; il leur compare les langues du Nord, qu'il paraît bien connaître: il essaie de rendre raison du mécanisme des déclinaisons et des conjugaisons; il explique pourquoi certains verbes sont irréguliers et défectueux dans toutes les langues, et finit par établir quelques règles d'étymologie que les amateurs pourront recueillir: du reste, son style est loin d'être correct; il écrit en français, à sa manière, sous prétexte que les grammairiens ne sont point d'accord entre eux. Mais la logique des idées et le génie particulier de notre langue sont des objets invariables que nos meilleurs grammairiens ont toujours respectés. La diversité des opinions n'a lieu que sur des généralités qui appartiennent à toutes les langues, ou sur des particularités de la nôtre, à l'égard desquelles l'usage n'est pas encore fixé. Nous aurions pu faire remarquer aussi que des quatre grammairiens dont nous venons d'annoncer les ouvrages, deux écrivent *j'avois*, et deux autres *j'avais*; mais cette variation n'intéresse point le fond de la langue.

La littérature des langues étrangères nous offre aussi quelques nouvelles productions, parmi lesquelles nous comptons deux grammaires allemandes, l'une intitulée: *Praktische Frantzoesische Grammatik, etc.* (6), et destinée à l'usage des Allemands qui veulent apprendre bien le français; elle est extrêmement détaillée, et nous la jugerions beaucoup trop volumineuse, si nous n'aimions mieux nous en rapporter à cet égard au suffrage des Allemands eux-mêmes, qui la trouvent bonne puisqu'ils en ont fait de nombreuses éditions. L'autre est une *Grammaire abrégée de la langue allemande* (7), particulièrement à l'usage des Français qui veulent apprendre l'allemand. Elle a pour nous le mérite d'être concise et instructive.

Un livre plus nécessaire en France, parce qu'il y est plus rare, est une *Grammaire portugaise* (8). Il en paraît une par un anonyme, qui semble toutefois bien au fait de cette langue, et l'avoir parlée long-tems. On aurait encore plus de besoin d'un *Dictionnaire de la langue portugaise*, qui ne se trouve plus dans le commerce de la librairie. Celui de C. de la Jonchère est parfaitement inutile pour la plupart des lecteurs qui, ne voulant point composer en portugais, seraient curieux de connaître la signification d'un mot ou d'une phrase portugaise qu'ils pourraient rencontrer.

Nous terminerons cet article beaucoup trop long, par la citation d'une Grammaire grecque, rédigée en latin par Gasp. Frédéric Hachenberg, et imprimée à Utrecht dès l'an 1792, quoiqu'elle ne soit connue en France que depuis peu. Elle est en deux volumes in-12, l'un pour l'orthographe et l'étymologie de cette langue, comprenant les déclinaisons et conjugaisons, l'autre pour la syntaxe et la prosodie. Cette division qui n'est pas d'ailleurs sans utilité, est absolument empruntée du *Catholicon*, ouvrage fameux dans les annales de la bibliographie du quinzième siècle. La Grammaire est bien faite et rédigée correctement; mais les caractères en sont usés, et le papier dont on s'est servi pour l'imprimer n'est point propre à les faire ressortir.

TOURLET.

LIBRAIRIE.

Dans le n° du 18 mars, on a annoncé le *Traité des arbres fruitiers*, par Duhamel du Monceau, sans indiquer l'adresse de l'éditeur. Cet éditeur est M. de la Chaussée, rue du Temple, n° 40, chez lequel il faut s'adresser pour tout ce qui concerne cet ouvrage.

(6) C'est-à-dire, en français, Grammaire française pratique, dans laquelle on peut apprendre à fond cette langue en peu de tems, par une méthode aussi nouvelle que facile; par J. Valentin Meidenger, maître de langues française et italienne à Frankfurt-sur-le-Mein. Vingtième édition, corrigée et augmentée.

A Metz, chez Collignon, imprimeur-libraire. — 1807.

(7) Extrait de celles de Gottsched, de Juncker et d'Adelung. Seconde édition revue et corrigée.

A Strasbourg, chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire, rue des Juifs, n° 33. — 1807.

(8) Ou Méthode abrégée pour faciliter l'étude de cette langue; 1 vol. in-12.

Prix, 3 fr., et 4 fr., franc de port.

Se trouve à Paris, chez Belin, libraire, rue Saint-Jacques, n° 41. Imprimé à Angers. — 1806.

CONCERT.

Le deuxième Concert de M^{lle} Colbran aura lieu aujourd'hui mercredi 23 mars. En voici le programme:

Première partie.

- 1^o Ouverture de *Faniska*, de M. Chérubini.
- 2^o Air chanté par M. Eloy.
- 3^o Concerto de violoncelle, de Lamar, exécuté par M. Norbelin.
- 4^o Air de Portugal, chanté par M^{lle} Colbran.

Seconde partie.

- 5^o Symphonie nouvelle de M^{***}.
- 6^o Air de M. Crescentini, chanté par M^{lle} Colbran.
- 7^o Solo de cor, composé et exécuté par M. Frédéric Duvernoy; de la musique de S. M.
- 8^o Polonaise nouvelle, chanté par M^{lle} Colbran.

On trouvera tous les billets au théâtre depuis 9 heures du matin jusqu'à 4.

Le Concert commencera à huit heures, et les portes s'ouvriront à sept.

AVIS.

M. Villain de Lainville, jurisconsulte, rue de l'Ancre, n° 25, à Paris, par dépêche de l'Isle-de-France, en date du 19 septembre 1807, a été prévenu que M. François Glond, âgé de 67 ans, natif de Briare, était décédé le 20 juillet dernier. Ce particulier habitait cette colonie depuis très-long-tems. Il laisse une succession assez importante qui est en souffrance, faute de représentation d'héritiers.

Par autre dépêche de la Pointe-à-Pitre, île Guadeloupe, en date du 4 septembre dernier, il est prévenu que M. Constant Dufieux, négociant et armateur en cette colonie, y est décédé sans enfans le 22 juillet; deux de ses neveux sont dans la colonie; mais on présume qu'il avait encore en France des parens qui ont droit à sa succession: le lieu de naissance de M. Dufieux n'est pas indiqué.

M. de Lainville transmettra d'office aux familles les renseignemens qui lui seront demandés. — Il faut affranchir.

LIVRES DIVERS.

Amusemens de l'Adolescence, ou Lectures agréables et instructives, à l'usage des deux Sexes par M. Pierre Blanchard, auteur de *Félix et Pauline*, du *Plutarque*, du *Buffon*, du *Voyageur* et de la *Mythologie de la Jeunesse*; des *Delassemens de l'Enfance*, etc.; et par madame de Renneville, Auteur de *Stanislas, roi de Pologne*, d'*Octavie*, de la *Galerie des Femmes Vertueuses*, etc.

Le premier volume de 144 pages in-18, avec 2 gravures, est livré aux souscripteurs.

A commencer de mars 1808, cet ouvrage paraît une fois le mois, par volume du format in-18. Chaque volume est composé de 144 pages, avec une ou deux gravures en taille-douce. Ces gravures sont coloriées lorsque le sujet l'exige.

Le prix des 12 volumes pour Paris, est de 18 francs, rendus francs de port. Pour 6 vol. on paye 11 francs. On ne peut souscrire pour moins de 6 vol. Le prix des 12 volumes pour les départemens, est de 21 francs, rendus francs de port par la poste dans tout l'Empire Français. Pour 6 volumes on paye 13 francs. (En papier vélin le prix est double.) Pour les pays hors de France, on paye, en sus des prix ci-dessus, 3 fr. pour le port double par la poste des 12 vol.; et 1 franc 50 cent., aussi en sus, pour le port double de 6 volumes.

L'argent et la lettre d'avis seront adressés, francs de port, à F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 10, à Paris.

La Danse, ou la Guerre des Dieux de l'Opéra, poème en six chants; par J. Berchoux; 2^e édition corrigée et augmentée de nouvelles poésies; vol. in-18 sur pap. grand-raisin fin, orné d'une grav. Prix 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port.

Calculs des Intérêts de toutes les sommes à tous les taux, et pour tous les jours de l'année, suivis du tarif des bénéfices résultans de toutes les spéculations, et d'un Tableau relatif aux escomptes; par F. Daulnoy.

Prix, 1 vol. in-12, 1 fr. 50 cent., et franc de port 2 fr.

Mémoire sur la procédure criminelle, et la composition des tribunaux, présenté à S. Exc. le grand-juge, ministre de la justice; par M. Laubepye.

Broch. in-8^o. Prix, 60 c., et 70 c., franc de port.

Ces trois ouvrages se trouvent à Paris, chez Giguet et Michaud, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

COURS DU CHANCE.

Bourse d'hier.

EFFETS PUBLICS.

Cinq pour % j. du 22 mars 1808..	84 fr. 15 c.
Idem. jouis. du 22 sept. 1808....	81 fr. 15 c.
Bons de remboursement.....	fr. c.
Provisoire.....	fr. c.
Bons an 7.....	fr. c.
Bons an 8.....	fr. c.
Rescriptions sur domaines.....	92 fr. c.
Rescript. pour rach. de rentes fonc.	fr. c.
Idem. Non réclamées dans les dép.	fr. c.
Act. de la B. de Fr. j. du 1 ^{er} janv. 1260	fr. c.

Entreprises particulières.

Actions des Ponts j. du 1 ^{er} janvier 1140	fr. c.
Actions des Fonderies de Vaucluse.	fr. c.

SPECTACLES.

Académie Impériale de Musique. Aujourd'hui, Relâche. — Demain, Bal masqué.

Théâtre Français. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui, le *Vieux Célibataire*, et..... M. Saint-Fal jouera M. Dubriage.

Théâtre de l'Impératrice, rue de Louvois. Les comédiens ordinaires de S. M. donneront aujourd'hui, le *Mari intrigué*, la *Tapisserie*, et la *Brouette du vinaigrier*. — Samedi, 1^{re} repr. d'Ordre et Désordre, com. nouv. en 3 actes en vers.

Théâtre de l'Opéra-Comique. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui, M^{lle} de Guise, op. en 3 actes.

Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres. Aujourd'hui, les *Valets de campagne*, la *Vallée de Barcelonnette*, ou le *Rendez-vous de deux Hermites*, et la *Mégalanthropogénésie*.

Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple. Très-incessamment l'ouverture par la nouvelle administration.

Théâtre Montansier, Palais du Tribunal. Aujourd'hui, Grand spectacle.

Cirque Olympique de MM. Franconi, fils. Aujourd'hui, Grand spectacle.

Panorama. Les vues de la ville d'Amsterdam, et de Boulogne, sont exposées dans les deux rotondes du boulevard Montmartre; depuis dix heures du matin jusqu'à six. — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

Panharmonicon, rue du Lycée, près le Palais-Royal; l'entrée est par la cour des Fontaines, n° 1. — Tous les jours, à huit heures du soir.

Cabinet de physique et de psychologie de M. Lebreton, rue Bonaparte, abbaye Saint-Germain, n° 5. Ce Cabinet est ouvert les dimanche, mercredi et vendredi, à sept heures du soir. — Les séances seront alternativement remplies par les expériences sur le vuide, l'électricité, les gaz, et par des jeux hydrauliques. — Prix des places; 5 fr., 3 fr. et 1 fr. 50 c.

Spectacle de M. Olivier, rue de Grenelle Saint-Honoré. Spectacle tous les jours à huit heures, sans exception. M. Olivier répètera les Tours les plus curieuses, et les mêmes divertissemens qu'il a eu l'honneur d'exécuter à Fontainebleau devant LL. MM. II. et RR., et devant la cour.

Spectacle pittoresque et mécanique de M. Pierre, rue de la Fontaine-Michaudière, carrefour Gaillon. Spectacle tous les jours, à sept heures demie, et continuation de l'intéressante collection de Pièces nouvelles annoncées par les affiches. — Prix des places, 3 fr., 2 fr. et 1 fr.

Galerie des chefs-d'œuvre de l'architecture des différens peuples, rue de Seine, faubourg St.-Germain, n° 8. — Cette collection, unique dans son genre, exécutée en modèles, sous la direction et d'après les dessins de L. F. Cassas, auteur des *Voyages d'Istrie*, *Dalmatie*, *Syrie*, *Phénicie*, *Palestine*, etc., est ouverte tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

L'abonnement se fait à Paris, rue de Poitevin, n° 6; le prix est de 25 fr. pour trois mois, 50 fr. pour 6 mois, et 100 fr. pour l'année entière. On ne s'abonne qu'au commencement de chaque mois.

Il faut adresser les lettres, l'argent et les effets, franc de port, à M. Agate, propriétaire de ce Journal, rue des Poitevins, n° 6. Tous les effets, sans exception, doivent être à son ordre.

Il faut comprendre dans les envois le port des pays où l'on ne peut affranchir. Les lettres des départemens, non affranchies, ne seront point retirées de la poste.

Il faut avoir soin, pour plus de sûreté, de charger celles qui renfermeront des valeurs.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au rédacteur, rue des Poitevins, n° 4, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

A PARIS, de l'imprimerie de H. ACASSIS, propriétaire du *Moniteur*, rue des Poitevins, n° 14.